

SAINT-RAPHAËL

175^e DE SAINT-RAPHAËL

4 - 5 SEPTEMBRE 2026
Sur la rue principale
et au centre communautaire

Le Murmure
des Anciens



19 h 30

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
au centre communautaire

BINGO du 175^e



15\$/pers.

Billets en vente au bureau municipal

plus de **1500\$**
en prix à gagner

RAPPEL IMPORTANT

SEANCE DU CONSEIL – 1^{er} SEPTEMBRE

4^e VERSEMENT DE TAXES – 2 SEPTEMBRE

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL
– 7 SEPTEMBRE

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMEROS IMPORTANTS

C.F.E.R.	418 243-3757
CPE Belle Enfance.....	418 243-3545
Chalet Intergénérationnel.....	418 243-2853
École La Source	418 243-2999
Maison Des Jeunes	418 243-3457
Permis de feu	418 243-2853
Pharmacie	418 243-2040
Bibliothèque	418 243-3437
Centre communautaire	418 243-2853
Édifice communautaire	418 243-2853
FADOQ Saint-Raphaël.....	418 243-2311

CALENDRIER DES DATES DE TOMBÉE DU JOURNAL

EDITIONS	DATES DE TOMBEE	DISTRIBUTION
Octobre	15 septembre	Fin septembre
Novembre	15 octobre	Fin octobre
Décembre	15 novembre	Fin novembre

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à
loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité.

Informations : **418 243-2853** poste **105**
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël
Collaboration : Services municipaux et organismes
Infographie et impression : P.A.Morin Impression Design
www.pamorin.com

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens de Saint-Raphaël,

J'espère que vous avez passé de très belles vacances et que vous avez pu en profiter pleinement pour vous ressourcer et passer du bon temps en famille et entre amis.

Malgré un manque d'effectif et une température parfois peu clémente, beaucoup de travaux ont été réalisés au

cours des dernières semaines, tant du côté de la voirie que des loisirs. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire avancer nos projets et à maintenir nos services.

Nous venons également de terminer le **festival des Barres à Jack**, qui s'est avéré une fois de plus un grand succès. Je tiens à féliciter chaleureusement tous les organisateurs de cet événement et, tout particulièrement, les nombreux bénévoles qui, année après année, lèvent la main et répondent présents.

Les Barres à Jack sont devenues un événement qui rayonne bien au-delà de notre communauté. C'est une activité locale, régionale et même provinciale que nous devons continuer de faire vivre, puisqu'elle contribue grandement à la vitalité et au dynamisme de Saint-Raphaël.

Encore une fois, un immense MERCI à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de cet événement !

Avec la rentrée scolaire, je vous demande également d'être très prudents et vigilants à proximité des zones scolaires et lors de la présence des autobus scolaires. Ce sont nos jeunes que nous devons protéger. Ils représentent notre avenir et il est de notre responsabilité collective d'assurer leur sécurité.

Évidemment, le mois de septembre signifie également le début des grandes festivités entourant le **175^e anniversaire de Saint-Raphaël !**

La programmation des festivités vous a été transmise et plusieurs publications ont été diffusées sur les réseaux sociaux, dans les journaux, à la radio ainsi que dans plusieurs commerces locaux et des environs. Nous souhaitons rejoindre le plus grand nombre de citoyens possible afin que toute notre communauté puisse prendre part à cette célébration historique.

Un 175^e anniversaire, ça n'arrive qu'une seule fois ! Il est donc très important de souligner cet événement dans la joie, le plaisir et, surtout, avec beaucoup de respect et de fierté envers ceux et celles qui ont bâti notre communauté avant nous.

Je vous invite donc à venir nous rencontrer en très grand nombre et à participer aux différentes activités. Faisons de ce 175^e anniversaire un événement mémorable et rassembleur, dont nous parlerons encore longtemps et que nous pourrions fièrement raconter et transmettre à nos enfants.

SOYEZ PRÉSENTS !

Je vous souhaite une excellente fin d'été et je vous invite à demeurer prudents sur nos routes

Votre maire, Richard Thibault

AUTOMNE 2026
140\$ POUR 10 COURS

Au centre des Loisirs de St-Raphael
Début: 16 octobre, 9h30

BOUGER EN SANTÉ

- la souplesse et l'équilibre
- la mobilité du bassin, dos, épaules
- la respiration et le tonus



POUR VOUS INSCRIRE:
APPELEZ JULIE
418-558-4585
EILUJ4444@GMAIL.COM

DANSE COUNTRY

SESSION AUTOMNE 2026 ~ SAINT-RAPHAËL

QUAND : Les lundis

Du 21 sept au 23 nov

HEURE : 19h - Débutant

20 - Intermédiaire

LIEU : Centre communautaire
104, rue du Foyer

COÛT : Formule carte d'accès :
100\$+tx pour 10 cours (115\$)
Formule à la fois : 15\$

15 INSCRIPTIONS À LA CARTE D'ACCÈS POUR LANCER LA SESSION
PAIEMENT EN ARGENT SEULEMENT



POUR S'INSCRIRE

418-234-6008
wildbootscountrydance@gmail.com



Collecte de sang

JEUDI 10 SEPTEMBRE

Centre communautaire — Saint-Raphaël

Organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 10083
et le Cercle des Fermières

En collaboration avec la Sûreté du Québec



Prendre rendez-vous
hemaquebec.ca • 1 800 343-7264



Municipalité de
Saint-Raphaël

**RAPPEL
IMPORTANT**



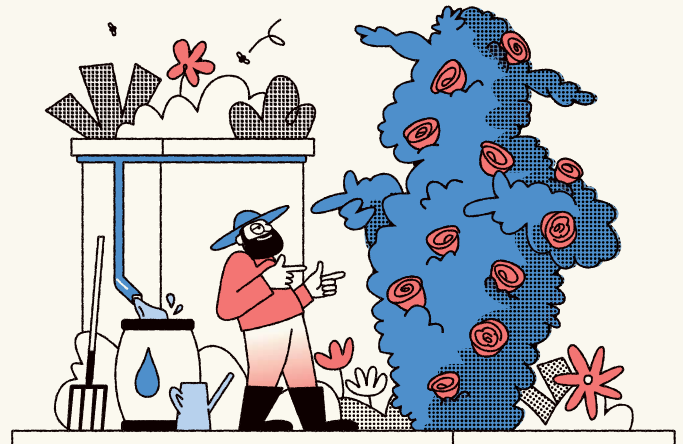
**4^e versement de taxes :
2 septembre**

Pour toutes questions, contactez Valerie Bergeron,
adjoindée à la direction, au 418 243-2853 poste 102
ou à comptabilite@saint-raphael.ca

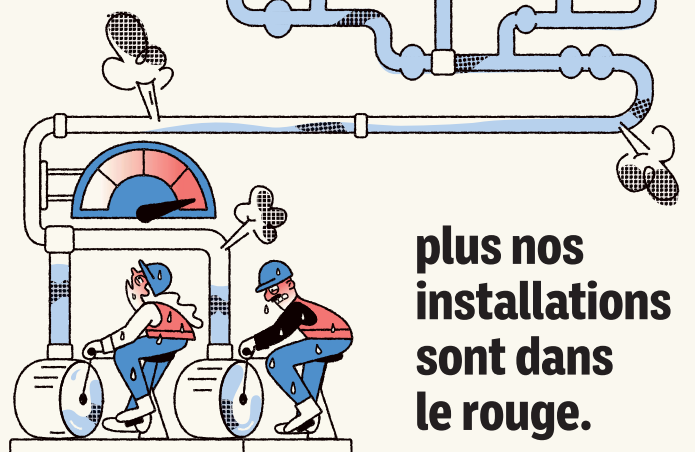
Modes de paiement acceptés:

- Directement sur le site de votre institution financière ;
- Au comptoir de service des institutions financières ;
- Par chèque :
 - Par la poste ou déposé dans la chute à courrier du bureau municipal ;
- En personne :
 - Au bureau municipal durant les heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (argent comptant, débit et/ou chèque).

**Arroser son jardin naturellement,
c'est faire une fleur à
l'environnement.**



**Plus on
noie nos
roses,**



**plus nos
installations
sont dans
le rouge.**



En utilisant un baril récupérateur d'eau de pluie, on réduit sa consommation d'eau potable sans priver son jardin. Découvrez-en plus sur Quebec.ca/empreinte-bleue
Votre eau, c'est notre eau à tous.

ACTIVITÉS

Septembre amène bien sûr la rentrée des classes mais aussi celle des Fermières. À cet égard, deux réunions sont prévues : la première le **mardi 8 septembre à 13h**, soit le deuxième mardi du mois comme tous les mois, et la deuxième le **mercredi 16 septembre à 18h30**.

Pourquoi deux réunions? Simplement pour permettre à la majorité de nos membres de pouvoir être présentes car contrairement à la croyance populaire, les CFQ, ce n'est pas une association de p'tites vieilles mais bien une association regroupant des femmes de tous âges et de toutes professions.

Il y aura présentation de notre Programme 2026-2027, adoption des Règlements de régie interne pour l'année, discussions concernant la mise en place d'ateliers durant l'automne et discussions concernant notre participation au Marche de Noël.

Vous êtes invitées en grand nombre!

Nous rappelons également que nous sommes disponibles pour les après-services seulement. Veuillez communiquer avec Lise Richard au 418-243-2543



Les Cercles
de Fermières
du Québec

VIActive Activités physiques pour les 50 ans et +

GRATUIT

BOUGEZ PLUS, VIVEZ MIEUX !
À VOTRE RYTHME !

VIActive réunit plusieurs des ingrédients clés pour profiter de la vie, rester **actif** physiquement et, en plus, **socialement**.

REJOINGNEZ-NOUS !
*Bouger c'est la santé.
en groupe c'est inégalé !*

DÈS LE 14 SEPTEMBRE 2026

LIEU Salle de l'Âge d'Or
5, ave Chanoine-Audet

QUAND Tous les lundis à 13 h 30

Entraide Solidarité Bellechasse

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches Québec

Votre bien-être, notre priorité !

INFO: 418-883-3699 p.3

fadoq

ACTIVITÉS DU MOIS

1^{er} septembre

Rassemblement d'automne de la FADOQ au local

13 septembre

Portes ouvertes de 11h à 16h pour souligner le 55^e anniversaire du Club, dîner hot dog, jeux extérieurs (gratuit)

17 septembre

Tournoi de Charlemagne à 18h30 (8\$)

24 septembre

Tournoi de Joffre à 18h30 (8\$)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport mensuel des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale – JUIN 2026



Le présent rapport couvre la période du mois de juin 2026.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël et du SSI Armagh ont été impliqués dans plusieurs actions durant ce mois :

LÉGENDE

STR = Saint-Raphaël

ARM = Armagh

Interventions — incendie (8 STR-3 ARM) :

- 1 bris d'installation électrique (STR)
- 1 fausse alarme au CPE (STR)
- 1 incendie de bâtiment agricole (STR + ARM)
- 1 fausse alarme à l'érablière Godbout (STR)
- 1 incendie de bâtiment commercial (STR)
- 1 accident – désincarcération (STR + ARM)
- 1 reprise d'incendie (STR)
- 1 fausse alarme rang du Sault (STR)
- 1 accident – désincarcération à Saint-Philémon (ARM)

Intervention — premiers répondants (1) :

- 1 appel un accident de véhicule moteur (STR)

Inspections et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées dans chacune des casernes.
- 1 rencontre du comité conseil en nautique.
- 1 inspection annuelle pour conformité des télécommunication dans les 2 casernes.

Autres tâches :

Durant le mois de juin, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 4 services :

1. Rencontre des pompiers concernant l'achat du nouveau véhicule incendie (STR)
2. Rencontre de travail de l'équipe nautique (STR)
3. Réunion des officiers (STR + ARM).
4. Préparation du devis d'achat des équipements de désincarcération (ARM)
5. Émission de 18 permis de feu.

Exercice mensuel :

En juin, le maintien de compétence s'est réalisé les 6 et 7 juin. L'exercice réunissant des pompiers de plusieurs municipalités a permis de pratiquer de nombreuses techniques lors d'incendie de bâtiment en plus de permettre différentes formations techniques. Plusieurs pompiers ont pu vivre la réalité des interventions en situation réelle. Nous avons complété le mois avec une pratique de niveau opérations en nautique afin de préparer la requalification obligatoire de juillet et naturellement, le maintien de compétence en cas d'appel de sauvetage nautique.



Rapport mensuel des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale – JUILLET 2026



Le présent rapport couvre la période du mois de juillet 2026.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël et du SSI Armagh ont été impliqués dans plusieurs actions durant ce mois :

LÉGENDE

STR = Saint-Raphaël

ARM = Armagh

Interventions — incendie (3 STR-4ARM)

- 1 vérification d'odeur de gaz (STR)
- 1 fausse alarme rue St-Paul (STR)
- 1 accident – route 281 (STR)
- 3 accidents auto-faune (ARM)
- 1 entraide alarme St-Nérée (ARM)

Intervention — premiers répondants (1) :

- 1 appel une chute/inconscience avec difficulté respiratoire (STR)

Inspections et entretien :

Durant le mois :

- 6 inspections mécaniques et des équipements (4 STR + 2 ARM).
- 1 rencontre du comité conseil en nautique.
- 1 inventaire de conformité du matériel de premiers répondants.

Autres tâches :

Durant le mois de juillet, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 4 services :

1. Rencontre des officiers pour la planification (STR + ARM).
2. Rencontre de travail de l'équipe nautique (STR).
3. Requalification en sauvetage nautique eaux vives (STR).
4. Émission de 8 permis de feu.
5. Journée pompier au camp de jour (STR).
6. Rencontre de 6 municipalités pour les intervention de sauvetage nautique et la préparation des protocoles de fonctionnement interservices (STR).
7. Une représentation à la cour municipale pour une infraction (ARM).

Exercice mensuel :

En juillet, le maintien de compétence s'est réalisé avec l'équipe de Saint-Raphaël et celle d'Armagh. Un exercice multi-tâches afin de réviser différentes utilisations et protocoles dont les méthodes de branchement à une borne fontaine avec l'utilisation du sac de fontainier, les méthodes d'utilisation des outils de désincarcération en mode de précision technique, les relais d'eau, le positionnement et le classement du matériel, etc. En ajout à cet exercice, l'équipe nautique a passé 3 jours en requalification sauvetage eaux vives dont 2 jours sur la rivière Jacques-Cartier dans le secteur du rafting afin de pousser au maximum le développement de techniques et d'intervention.



TRAVAUX PUBLICS

Rapport mensuel des opérations du mois au conseil municipal et à la direction générale – JUIN 2026

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux publics. Au cours du mois de juin, plusieurs actions liées ont été réalisées :

Travaux de voirie

- Surveillance du réseau des routes et interventions ponctuelles
- Réfection de ponceaux et fossés
- Réparation temporaire de nids-de-poule
- Travaux de réfection des rangs de terre
- Réparation de signalisation
- Excavation et forage pour test de sol en vue de la construction du skateparc
- Lignage des rues
- Nettoyages des rues et des ponts
- Entretien des gazons et des parcs

- Analyse du devis technique pour la future usine de traitement du manganèse
- Préparation des secteurs à réparer pour les routes (travaux internes)
- Rencontre architecte pour projet Édifice Desjardins
- Rencontre architecte pour le réaménagement de la bibliothèque

Administratif et
planification

Autres

- Aide pour les activités de la Saint-Jean
- Aide pour le camp de jour

Aqueduc / Eaux usées

- Tests de conformité de l'eau potable
- Analyse hebdomadaire des niveaux de manganèse
- Surveillance des débits de consommation
- Réparation et maintenance sur le système de diffuseur chimique d'eau potable
- Recherche de fuite sur le réseau
- Nettoyage du réseau pluvial
- Vidange de la station de VR

Entretien infrastructures /Équipement

- Nettoyage et gestion de l'écocentre
- Réparation de la porte du bureau municipal
- Réparation du système de ventilation de l'édifice communautaire
- Préparation du devis de réparation du revêtement, des fondations et des châssis



TRAVAUX PUBLICS

Rapport mensuel des opérations du mois au conseil municipal et à la direction générale – JUILLET 2026

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux publics. Au cours du mois de juillet, plusieurs actions liées ont été réalisées :

Travaux de voirie

- Surveillance du réseau des routes et interventions ponctuelles
- Réfection de ponceaux et fossés (rang du Bras et route du Pouvoir)
- Réparation temporaire de nids-de-poule
- Asphaltage (Côte-du-Moulin, Principale, Morency, Goulet, Beaudry, 5e rang, Destroismaisons)
- Travaux de réfection des rangs de terre (Fiefs, Chute, Tadoussac, Pouvoir)
- Réparation de signalisation
- Entretien des gazons et des parcs + fauche et élagage
- Nivelage des rangs de terre

Aqueduc / Eaux usées

- Tests de conformité de l'eau potable
- Analyse hebdomadaire des niveaux de manganèse
- Surveillance des débits de consommation et de production des puits
- Réparation d'une fuite sur le réseau
- Nettoyage du réseau sanitaire
- Vidange de la station de VR
- Localisation de point de services
- Test d'écoulement sur le réseau

Entretien infrastructures /Équipement

- Nettoyage et gestion de l'écocentre
- Réparation du système de ventilation de l'édifice Desjardins
- Remplacement de panneaux électriques non-conformes (radio)

- Préanalyse pour l'implantation de la future usine de traitement du manganèse
- Préparation des secteurs à réparer pour les routes (travaux internes)
- Rencontre architecte pour projet Édifice Desjardins
- Rencontre architecte pour le réaménagement de la bibliothèque
- Rencontre architecte pour réfection extérieure du bureau municipal

- Aide pour le camp de jour

Administratif et planification

Autres





175^e Saint- Raphaël

EXPOSITION SPÉCIALE

Du **18 août**
au **14 octobre**

À la bibliothèque
de Saint-Raphaël



*Venez découvrir notre histoire
à l'occasion du **175^e** anniversaire !*

Notre histoire vous attend !



Exposition à ne pas manquer
sur l'histoire de notre
belle municipalité.



Des cartables remplis de
documents et de photos d'époque
sont disponibles pour consultation.



Plongez dans notre passé,
partagez vos souvenirs
et faites vivre notre patrimoine !

Journée nationale des aînés
Journée internationale du café
Journée mondiale du chocolat

Jeudi 1^{er} octobre, 10h

Chalet intergénérationnel

La bibliothèque offre **aux aînés** un moment de lecture à voix haute, ainsi qu'une dégustation de café et de chocolat.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

avant le 23 septembre

biblio@saint-rafael.ca



**BIBLIOTHÈQUE JEANNINE
MARQUIS-GARANT**



VOUS INVITE À
L'OUVERTURE DE SA

Ludothèque



SAMEDI | 17 | OCTOBRE
10:00 | 2026

POUR SOULIGNER AUSSI LES 40 ANS DE L'ÉCOLE ET
LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

EMPRUNTS DE JEUX DE SOCIÉTÉ ET DE CASSE-TÊTES



**OUVERT
À
TOUS**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Départ depuis Accueil-Sérénité

MARCHE POUR LA SURVIE AU CANCER



INSCRIPTION

- ADULTE : 30 \$
- Moins de 18 ans : **GRATUIT**



Balayer le code QR
ou contactez nous



418 883-2121

agente@accueil-serenite.org

101 rue Principale, Ste-Claire G0R 2V0

DÉROULEMENT

- 9H00 Accueil et inscriptions
- 9H30 Prise de parole
- 10H00 Départ pour la marche
- 11H30 Retour et remise des prix
- 12h00 Repas et plaisir

DISTANCE DU PARCOURS AU CHOIX

- 1 km
- 3,5 km

Lien inscription : <https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/marche-de-survie-pour-le-cancer--2026>

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT VERSÉS À



ACCUEIL-SÉRÉNITÉ
BAUME D'ESPOIR POUR LE CANCER

À SAVOIR !

QUAND ? **5 SEPTEMBRE, 12H**

OÙ ? **LA RUE PRINCIPALE**

SI  **CENTRE COMMUNAUTAIRE AU 104 RUE DU FOYER**

COSTUMEZ -VOUS ! AFIN DE FAIRE VIVRE NOS MÉMOIRES

PRÉPAREZ VOTRE PETIT CHANGE ! ACHATS AU PRIX D'AUTREFOIS

LES ACTIVITÉS

PARCOURS PRÈS DE 40 ACTEURS AMATEURS RACONTENT DES HISTOIRES

RALLYE RÉPONDEZ À TOUTES LES QUESTIONS ! PRIX À GAGNER !

POSTE D'ÉCOUTE 3 IPADS DISPONIBLES POUR ENTENDRE LE MURMURE DES ANCIENS

CONTES AVEC NICOLAS GODBOUT DE 14H À 15H

AIRE DE JEUX «COMME DANS LE TEMPS»

& PLUS ENCORE !

SCANNEZ ET AYEZ TOUS LES DÉTAILS





**20 ANS DE
DÉMOLITION**
2006-2026



MERCI!

À TOUS NOS BÉNÉVOLES,
PARTENAIRES ET SPECTATEURS

POUR UNE 18^e ÉDITION MÉMORABLE!



Grâce à votre soutien et à votre passion,
le Festival des Barres-à-Jack a célébré
20 ans de démolition et 18 ans d'action
à Saint-Raphaël-de-Bellechasse.



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES



Municipalité de
Saint-Raphaël

MERCI ÉGALEMENT À NOS PARTENAIRES SUIVANTS :

- AT Diesel inc
- Accent Meuble P.A. Morin
- Ameublements Tanguay
- Chez d'amour
- Crèmerie Lévis
- Dominique Vien (député)
- Excavation EDB
- Équipement Dallaire
- Ferme FLE Lemieux inc
- Garage Patrick Fradette
- Henri Audet (électricien)
- Jardins de Lévis
- Marcoux mécanique
- Oeufimmy
- Paysagement Levasseur
- Salon Reflet Beauté
- Remorquage 3777
- Rinfret Volkswagen
- T.B. Multiservice
- C.F.A. Saint-Anselme
- Orizon mobile
- Location MAPA
- Photographie SC
- Gestion Beaulieu Pharma
- Godbout inc
- Loc Action
- Dany Doiron
- Ferme Sylgo

NOUVEAU!

RALLYE

DU

PARCOURS DES MURMURES DES ANCIENS



1



PRENDRE

un questionnaire
au Parc du Millénaire.

2



FAITES LE TRAJET,

écoutez les histoires
et répondez au
questionnaire.

3



DÉPOSEZ

ce dernier
au Parc du Millénaire.

4



TIRAGE

de 8 cartes cadeaux de 25\$
(offert par la Municipalité) dans
nos commerces locaux ainsi
qu'un panier de l'érable de
l'érablière Godbout.



GAGNEZ UN PRIX EN RÉPONANT **À TOUTES** LES QUESTIONS,
EN ÉCOUTANT L'HISTOIRE DE TOUS LES ACTEURS SUR LA RUE PRINCIPALE.

1849 - 2024



175^e
Saint-
Raphaël

PARCOURS DU MURMURE DES ANCIENS

QUESTIONNAIRE

GAGNEZ UN PRIX EN RÉPONDANT À TOUTES LES QUESTIONS,
EN ÉCOUTANT L'HISTOIRE DE TOUS LES ACTEURS SUR LA RUE PRINCIPALE.

- 49: La petite Marie-Ange vendait une farine miraculeuse, il s'agissait de quoi ? _____
- 58: Eudor Bolduc : Quel métier exerçait-il en hiver ? _____
- 59: Gabrielle Vermette : Nommez-nous un type d'art textile que vous avez découvert ? _____
- 70: Bar chez Fortier : Combien coûte la bière du 175e ? _____
- 72: Boucherie Richard Thibault : Quel était l'aliment le plus vendu/consommé ? _____
- 76: Jeanne-d'Arc Dion : Comment s'appelait l'école où elle enseignait ? _____
- E: Irene Laflamme : Mme Laflamme a participé à combien de fêtes historiques de Saint-Raphaël, mise à part le 175e ? _____
- 87: Maurille Bouchard travaillait pour quelle banque ? _____
- 3: Chez Donalda : Nomme-nous l'antiquité qui t'as le plus surpris ou trouvé beau ? _____
- Boulangerie Bolduc : La première Boulangerie était située à quel endroit ? _____
- 88: Michel Lacroix : En quelle année a t'il cédé sa terre à la Municipalité ? _____
- 103: Jeannette Lapierre : Quel était son métier ? _____
- F: La cabaleuse : Pour quelle cause elle travaillait si fort ? _____
- 94: L'Ness Couture : Quel était son métier ? _____
- 119: Clara Tanguay Harpe : Que portait-elle sur sa tête, quel était le nom de son métier ? _____
- 106: Pamela Lemelin Labonté : Que récitait ou disait la Mme Ti-Café ? _____
- 110: Boulangerie Paré : D'où provient le beurre du pain offert à cet endroit ? _____
- 112: Mme Adélar Jolin : Nommez-nous un poste ou emploi qu'elle a fait ? _____
- 131: Ti-Jo Bouffard : Qu'a t'il fait, tous les matins, pendant 20 ans ? _____
- 114: Poste de pompier : Quel est le nom et l'année de conception de la plus vieille antiquité ? _____
- H: Azilda Morin : Nommez une saveur de crème glacée qu'on pouvait savourer ? _____
- J: Le feu du village : Quelle est la cause de ce feu ? _____
- 130: Maurice Morency : Pour quel parti politique travaillait-il ? _____
- 136: Cléophas Fradette : Quel était le nom de l'objet qui s'est ramassé en boule ? _____

LES PROMENEURS (ILS SONT EN MOUVEMENTS)

- ❖ Isidore Pelletier : Que portait-il sur sa tête ? _____
- ❖ Mère St-Alphonse : Que portait-elle dans son cou ? _____
- ❖ Les enfants de cœur : Combien étaient-ils & ils suivent qui ? _____
- ❖ Ti-Ken Ménard : Il se promenait avec quoi ? _____
- ❖ Barré Latulippe : Il prédisait l'avenir avec quoi ? _____
- ❖ La femme de Bûcheron de Clova : Combien avait elle d'enfants ? _____
- ❖ Bidou Lemieux : Que fabriquait-il ? _____
- ❖ Jeannine Garant : Elle a occupé quel poste ? _____
- ❖ Cyprien Lacroix : Nommez un des métiers qu'il exerçait ? _____

VOS COORDONNÉES

PRÉNOM : _____

NOM : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____



DÉPOSEZ CE QUESTIONNAIRE
DANS LA BOÎTE PRÉVUE
À CET EFFET AU
PARC DU MILLÉNAIRE.

Merci et bonne promenade !



Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Bellechasse!

La MRC de Bellechasse a procédé à la mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier en adoptant des listes finales d'immeubles inventoriés pour les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, La Durantaye, Saint-Gervais, Saint-Henri, Sainte-Claire, Saint-Anselme, Honfleur et Saint-Lazare-de-Bellechasse lors du conseil de juillet. Celles-ci s'ajoutent aux listes finales déjà adoptées en mars dernier pour Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier.



Cette mise à jour a recensé 1478 immeubles construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale dans ces huit municipalités. À noter que la MRC de Bellechasse a décidé d'assujettir l'ensemble des croix de chemin de son territoire à son inventaire du patrimoine immobilier.

Pourquoi la MRC de Bellechasse adopte-t-elle une mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier?

En avril 2021, le gouvernement du Québec a mandaté toutes les MRC du Québec afin qu'elles procèdent à la réalisation d'un inventaire de leur patrimoine immobilier. La MRC de Bellechasse est tenue, légalement, de réaliser ce projet et de le maintenir à jour. Également, afin de protéger les immeubles inscrits à cet inventaire, les municipalités sont tenues d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles ainsi qu'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des immeubles.

Un inventaire évolutif

La MRC de Bellechasse continue son processus d'inventaire du patrimoine immobilier et adoptera progressivement un inventaire final pour les autres municipalités de son territoire. Pour les municipalités possédant un inventaire final, une lettre sera acheminée à chaque propriétaire qui possède un immeuble patrimonial retenu à l'inventaire de la MRC de Bellechasse. Quant aux autres municipalités, il est possible de consulter la liste des immeubles à potentiel patrimonial sur le site web de la MRC de Bellechasse, au bellechasse.ca/inventaire.

Leroman-photo

Voir plus loin

Chapitre 2

Présenté par



« Ici, on échange bien plus que des outils! »



Merci à David Labonté et à Mohamed Zakane de Services mécaniques LG pour leur participation à ce chapitre.

Avec le soutien financier du gouvernement du Québec

« Je pratique la mécanique et mon français... avec l'accent québécois! »



« Et moi, j'apprends des expressions de son pays... jamais je n'aurais pensé parler le mooré! » un jour!

« Le mooré est une langue africaine »

Des personnes issues de l'immigration, venues de plus de

80 pays différents

bâtissent ensemble Bellechasse, en français, chaque jour.

À suivre...



Un nouvel affichage et un nouveau logo pour la Cycloroute de Bellechasse

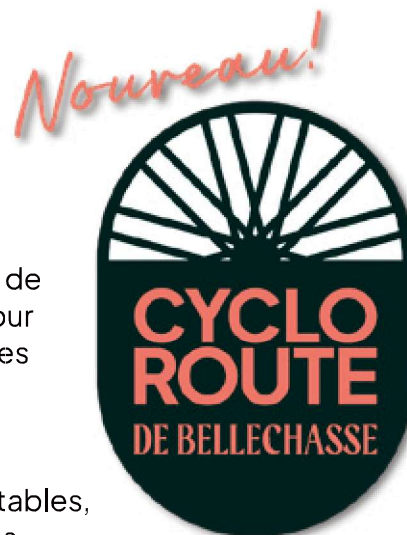
La MRC de Bellechasse est heureuse d'annoncer l'installation récente d'un nouvel affichage sur la Cycloroute de Bellechasse.

Parmi les nouveautés, un logo modernisé orne désormais les abords de la piste cyclable. Des panneaux uniformisés ont aussi été installés pour mieux guider les cyclistes en indiquant les zones de stationnement, les municipalités traversées et les bornes kilométriques.

Les prochaines étapes pour le projet Signature de la MRC incluront l'installation de points d'eau potable et de mobiliers urbains (bancs, tables, zones d'ombre, stations de réparation de vélo) le long de la piste. Des oeuvres d'art réalisées par des artistes québécois seront aussi installées au cours des prochaines semaines le long du parcours.

Pour tout connaître sur la Cycloroute de Bellechasse et consulter les activités qui y sont organisées cet été dans le cadre de la Cycloroute s'anime, rendez-vous au cycloroutedebellechasse.com.

Ce projet est réalisé avec le soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du projet Signature innovation du Fonds régions et ruralité.



Foire aux questions

Projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles (GMR)

Voici un aperçu de la foire aux questions. Pour consulter la version complète, visitez bellechasse.ca/sacmauve.

Qu'est-ce que le projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles?

Il s'agit d'un projet global visant à optimiser les opérations en gestion des matières résiduelles sur le territoire. Le projet comprend notamment :

- la construction d'un centre de tri intégrant un système de tri robotisé, un pré-tri des matières résiduelles, une presse à déchets et une aire de transbordement des matières recyclables;
- la construction d'un bâtiment administratif;
- la mise en place d'une solution de collecte des résidus alimentaires permettant leur valorisation.

Pourquoi réaliser ce projet?

Répondre aux orientations gouvernementales de valorisation des matières organiques et ainsi bénéficier de la redevance financière; Prolonger la durée de vie du lieu d'enfouissement technique (LET) et repousser une dépense estimée à 45 millions \$; Mettre en place une solution adaptée ...

Quel pourrait être l'impact du projet sur mon compte de taxes?

Les impacts financiers varient d'une municipalité à l'autre puisque les coûts liés à la gestion des matières résiduelles sont répartis selon les modalités de financement applicables dans chacune ...

Pourquoi le Conseil a-t-il retenu cette option?

Plusieurs scénarios ont été étudiés. Le Conseil a retenu l'option qui répondait le mieux aux objectifs de valorisation des matières organiques, d'optimisation du LET, de réduction des transports ...

Pourquoi devons-nous collecter les résidus alimentaires?

Le gouvernement du Québec demande aux MRC et aux municipalités de mettre en place des mesures de valorisation des matières organiques dans le cadre de sa Stratégie de valorisation ...

Comment fonctionnera la collecte des résidus alimentaires?

Les citoyens déposeront leurs résidus alimentaires dans les sacs mauves qui leur seront fournis. Une fois remplis, les sacs sont déposés directement dans le bac à déchets habituel...

Pourquoi la collecte en sac a-t-elle été privilégiée?

La collecte par sacs comporte plusieurs avantages pour la population : simple pour les citoyens, mieux adapté à la réalité de notre territoire rural (grande superficie, faible densité de la population...

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 7 juillet 2026, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants :

Siège #2 — Sylvie Picard Siège #3 — Michel Garant

Siège #5 — Tonia Despont Siège #6 — Edith Chabot

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.
Est aussi présent monsieur Claude Morin, Adm. A., directeur général et greffier-trésorier.

Veuillez noter que la séance sera enregistrée et publiée sur le site de la municipalité. Aucun autre enregistrement n'est permis sans autorisation.

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2026-07-126

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 — ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2026.

4 — MOT DU MAIRE

5 — INFORMATION PUBLIQUE

6 — PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 — CORRESPONDANCE REÇUE

7.1 — Demande d'ajout de dos d'âne — rue JO-Veilleux.

7.2 — Demande d'ajout de dos d'âne — rue du Foyer.

8 — GESTION DES SERVICES — ADMINISTRATION

9 — FINANCES

9.1 — ADOPTION des dépenses du mois de juin 2026.

9.2 — Programmes et subventions.

9.3 — RÉSOLUTION — Demande de commandite Gymkhana 2026 — Modification.

9.4 — RÉSOLUTION — Demande de commandite de la part du comité de softball mineur.

9.5 — RÉSOLUTION — Demande de commandite de Softball mineur U15.

10 — URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 — DÉPÔT des permis et certificats de juin 2026.

10.2 — RÉSOLUTION — Demande PIIA pour le 162, Chanoine-Lamontagne.

10.3 — RÉSOLUTION — Demande PIIA pour le 43, rue Principale.

11 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 — DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique.

11.2 — RÉSOLUTION — Adjudication de contrat/contrat public SEAO concernant l'achat d'un véhicule incendie.

11.3 — AVIS DE MOTION — Règlement d'emprunt 2026-259 décrétant un emprunt pour le remplacement du véhicule incendie 219 de 1994.

12 — TRAVAUX PUBLICS

12.1 — DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics.

12.2 — RÉSOLUTION — Cession et fermeture d'un lot d'ancien chemin à être intégré à un lot privé.

13 — LOISIRS

13.1 — DÉPÔT du rapport mensuel des loisirs

13.2 — RÉSOLUTION — Projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

14 — LÉGISLATION

14.1 — RÉSOLUTION — Dépôt du projet de règlement sur la gestion contractuelle 2026 - 257.

14.2 — RÉSOLUTION — Dépôt du projet de règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire et la délégation de certains pouvoirs 2026 - 258.

15 — VARIA

16 — DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17 — CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

18 — SÉANCE DE TRAVAIL — SUJETS À DISCUSSION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

• D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 — ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-07-127

3.1 — Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2026.

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

• D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4 — MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal. Bienvenue à la nouvelle conseillère au siège no. 5, madame Tonia Despont.

5 — INFORMATION PUBLIQUE

Le conseil a réalisé une visite de l'entreprise Unibéton dans le cadre des opérations du site et du projet de nouvelle carrière. D'autres rencontres auront lieu, dont notamment une rencontre publique d'information avec la direction d'Unibéton.

6 — PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Madame Johanne Chamberland demande si la municipalité va faire quelque chose pour faire respecter l'interdiction de véhicule lourd qui

brise le 2^e rang de circuler.

R : La municipalité surveille la situation, a installé des panneaux d'interdiction, mais ne peut pas intercepter les utilisateurs en infraction. Il faut porter plainte à la SQ à chaque fois afin qu'il y ait des interventions, mais aussi que l'on puisse avoir accès à des statistiques de plaintes pour justifier des demandes soutenues d'action à la SQ par la municipalité.

2. Madame Gisèle Tardif demande s'il est possible d'avoir des drapeaux du 175^e pour décorer sa résidence.

R. : Nous allons vérifier la disponibilité et communiquer, le cas échéant, la façon de s'en procurer.

7 – CORRESPONDANCE REÇUE

2026-07-128

7.1 – Demande d'ajout de dos d'âne – rue JO-Veilleux

Une correspondance d'une citoyenne demandant l'ajout de mesures de sécurité sur la rue JO-Veilleux. Une demande de dos d'âne et de panneaux de sécurité envers pour les enfants est demandé. Un suivi sera fait auprès de la citoyenne après analyse.

2026-07-129

7.2 – Demande d'ajout de dos d'âne – rue du Foyer

Une correspondance d'une citoyenne demandant l'ajout de mesures de sécurité sur la rue du foyer. Une demande de dos d'âne et de panneaux de sécurité envers pour les enfants est demandé. Un suivi sera fait auprès de la citoyenne après analyse.

8 – GESTION DES SERVICES – ADMINISTRATION

9 – FINANCES

2026-07-130

9.1 – ADOPTION des dépenses du mois de juin 2026

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de juin 2026 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil ;

ATTENDU QUE le rapport sera publié dans le journal municipal ;

ATTENDU QUE les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement 2019-193. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 du Code municipal du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses de juin 2026 payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 381 307,25 \$.

Je soussigné, Claude Morin, Adm. A., directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 – Programmes et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité, de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes :

- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000 \$) — confirmé
- Programme croissance de la TVQ (253 087 \$) — confirmé
- Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) (26 910 \$) — confirmé
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (76 877 \$) — confirmé
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet prioritaire pour la réfection du 5^e rang (900 000 \$) — refusé
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet secondaire pour la réfection des rangs du Bras et Sainte-Marie-Anne (4 373 000 \$) — refusé
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) pour le centre communautaire (3 500 000 \$) — en attente de la réponse
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier — volet 2 (32 500 \$) — confirmé
- Programme de projets particuliers d'amélioration routière (18 351 \$) — confirmé
- Programme Aide aux projets — Culture et santé mentale pour les jeunes (11 250 \$) — confirmé
- Programme FRR (Fonds régions et ruralité) — volet coopération intermunicipale (8 000 \$) — en attente de la réponse
- Subvention fédérale du Fonds sur l'accessibilité (125 000 \$) — confirmé
- Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air pour le parc des loisirs (8 000 000 \$) — en attente de la réponse
- Programme d'aide financière à la voirie locale — volet entretien (150 961 \$) — confirmé
- Programme Emploi et Développement social Canada, emplois d'été (4 648,00 \$) — confirmé
- Programme pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste (2 500 \$) — confirmé
- Défi guette ta glace (patinoire de la pétanque) (1 000 \$) — confirmé
- Subvention à la communauté projet Desjardins 175^e (3 000 \$) — confirmé
- Subvention provinciale de la députée 175^e (2 000 \$) — confirmé
- Subvention fédérale de la députée 175^e (1 000 \$) — confirmé

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2026 de 13 539 584 \$.

2026-07-131

9.3 – RÉOLUTION – Demande de commandite Gymkhana 2026 – Modification

ATTENDU la réception d'une demande le mois dernier provenant des organisateurs du Gymkhana amateur demandant à la Municipalité une commandite pour aider à la réalisation de l'activité à Saint-Raphaël et que le conseil était favorable à cette demande ;

ATTENDU QUE le conseil veut favoriser la tenue d'activités de tous genres sur son territoire aux bénéfices de ces citoyens ;

ATTENDU QUE cette activité organisée sur le territoire de Saint-Raphaël est gratuite pour tous les citoyennes et citoyens ;

ATTENDU QUE l'activité organisée par des résidents de Saint-Raphaël et supportée par plusieurs bénévoles de la municipalité permet une visibilité positive pour la municipalité ;

ATTENDU QUE la contribution matérielle sous forme de prêt facilite la tenue de l'activité ;

ATTENDU QUE cette contribution municipale est matérielle et logistique (tables, chaises, auvents, etc.) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE MAINTENIR cette contribution sans autre suite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-07-132

9.4 – RÉSOLUTION – Demande de commandite de la part du comité de softball mineur

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de l'organisme « Club de Softball mineur de Saint-Raphaël » demandant à la Municipalité une participation financière pour le projet de remplacement des chandails des différentes équipes ;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet le financement des activités de l'organisme qui offre l'organisation de balle-molle pour nos jeunes ;

ATTENDU QUE la municipalité contribue localement à cet organisme chaque année, notamment en fournissant des infrastructures gratuitement ;

ATTENDU QUE la municipalité encourage les activités organisées par le CSM pour nos jeunes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER une contribution de 250,00 \$ à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Monsieur le maire indique qu'une proposition de politique avait été faite et rejetée en début de mandat, mais que, considérant l'augmentation de tous genres de demandes, cette politique sera mise en place afin de définir les critères de commandites, une méthode de qualification pour les attributions et éviter des décisions « cas par cas » qui pourrait s'avérer injuste pour les citoyens. Cette politique sera présentée cet automne.

2026-07-133

9.5 – RÉSOLUTION – Demande de commandite Softball mineur U15.

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant d'un jeune participant aux championnats canadiens de balle rapide demandant à la Municipalité une participation financière à sa campagne de financement pour réaliser le voyage en Colombie-Britannique ;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée permet à un jeune de notre municipalité de participer à un événement national ;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà contribué par le passé à ce type de commandite ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 50 \$ afin de soutenir la campagne de financement de monsieur Victor Fortin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 – URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 – DÉPÔT des permis et certificats de juin 2026

En juin, les services municipaux ont émis 67 permis ou certificats, dont :

- Certificats d'abattage : 4
- Permis d'addition de bâtiment : 9
- Permis d'agrandissement : 1
- Certificats autres : 1
- Certificat de clôtures : 2
- Permis de construction : 2
- Certificat de démolition : 2
- Permis de transformation : 1
- Certificat pour piscine : 3
- Permis de rénovation : 24
- Permis de feu : 18

Pour un total d'une valeur totale foncière annuelle de 7 833 266 \$ d'investissement dans la municipalité.

2026-07-134

10.2 – RÉSOLUTION – Demande PIIA pour le 162, Chanoine-Lamontagne

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 162, Chanoine-Lamontagne, concernant les travaux suivants :

- Remplacement de la galerie en façade principale par une galerie tout en bois, couleur bois naturel et de mêmes dimensions.

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no. 2026-253 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le juin 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux énumérés aux présentes, tels que présentés au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le juin 2026, pour le 162, Chanoine-Lamontagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-07-135

10.3 – RÉSOLUTION – Demande PIIA pour le 43, rue Principale.

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 43, Principale, concernant les travaux suivants :

- Remplacement de deux fenêtres de lucarne en façade principale,
- Remplacement des fenêtres de mêmes dimensions,
- De type guillotine et une autre à un battant, en PVC blanc.

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no. 2026-253 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation avec recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le juin 2026 ;

Recommandations :

- Mettre des carreaux afin de maintenir l'aspect architectural recherché ;
- Choisir deux fenêtres à battant ou une fenêtre fixe et une à battant dans le but d'avoir la symétrie dans l'apparence des deux lucarnes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux énumérés aux présentes, tels que présentés au comité consultatif d'urbanisme (CCU) en juin dernier, pour le 43, rue Principale avec les recommandations applicables du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 – DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel de mai du service de sécurité publique est déposé au conseil par monsieur Morin, le directeur de la Sécurité publique, et en fait la lecture au public.

2026-07-136

11.2 – RÉSOLUTION – Adjudication de contrat/contrat public SEAO concernant l'achat d'un véhicule incendie

ATTENDU l'importance de ce projet pour la municipalité ;

ATTENDU que ce projet est présenté au conseil depuis 2019 ;

ATTENDU que la municipalité tient à remplacer le véhicule autopompe 219 de 1994 afin de garder son immunité de poursuite en vertu du schéma de couverture de risque ;

ATTENDU l'état du véhicule incendie 219 de 1994, qui n'est plus conforme aux normes actuelles et a atteint 32 ans de service actif ;

ATTENDU que ce véhicule principal est en fin de vie et constitue un risque dans la desserte de service et un risque pour la sécurité des citoyens et des pompiers ;

ATTENDU qu'il était prévu depuis 2025 au plan triennal d'immobilisation et reconduit en 2026 le remplacement du véhicule ;

ATTENDU qu'un avis de motion fut dûment donné et adopté lors de la séance ordinaire du 7 janvier 2025 ;

ATTENDU qu'une présentation publique a été faite le 4 mars dernier présentant le projet ;

ATTENDU l'adoption d'un premier projet de règlement d'emprunt le 1^{er} avril 2025 et que celui-ci doit être amendé afin de libeller les attendu conformément à la demande du ministère (MAMH) ;

ATTENDU les prix obtenus de quatre (4) entreprises spécialisées par appel d'offres publiques (SEAO) et d'une cinquième (5e) non conforme ;

ATTENDU que les recommandations du Directeur du service de sécurité publique et de l'état-major du service de sécurité incendie suggérant à la municipalité un véhicule réusiné moins dispendieux qu'un neuf, répondant aux normes et offrant une meilleure sécurité pour les citoyens de Saint-Raphaël grâce à l'option d'échelle aérienne ;

ATTENDU que la démarche est appuyée par le guide d'application relatif aux véhicules et accessoires d'intervention à l'intention des services de sécurité

incendie du ministère de la Sécurité publique (MSP) et la politique d'âge des véhicules d'un service d'incendie du service d'inspection des assureurs incendie du Canada (SIAI) ;

ATTENDU que le contrat sera octroyé avec la condition de recevoir l'approbation du ministère des Affaires municipales (MAMH) pour le règlement d'emprunt ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat d'achat d'un véhicule autopompe - échelle remanufacturé au montant de 1 172 692,50 \$ plus taxes à l'entreprise Techno-Feu.

2026-07-137

11.3 – AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt 2026-259 décrétant un emprunt pour le remplacement du véhicule incendie 219 de 1994

AVIS DE MOTION est, par la présente, donné par Richard Thibault qu'il est déposé à la séance le règlement d'emprunt 2026-259 décrétant un emprunt pour le remplacement du véhicule incendie 219 de 1994 :

« Le Règlement d'emprunt 2026-259 décrète un emprunt pour le remplacement du véhicule incendie 219 de 1994 abrogeant toutes autres résolutions ou règlements traitant du même sujet ».

12 – TRAVAUX PUBLICS

12.1 – DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel de juin du service des travaux publics est déposé au conseil par monsieur Morin, directeur général, et en fait la lecture.

2026-07-138

12.2 – RÉSOLUTION – Cession et fermeture d'un lot d'ancien chemin à être intégré à un lot privé

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du lot 3692318 demandent de leur rétrocéder l'ancienne emprise de route municipale telle que présentée au certificat de localisation, laquelle correspond à l'ancienne portion du chemin en empiètement apparent par occupation qui a été cédé par le MTQ à la municipalité, selon les documents présentés, datant de 1988 et 1990 ;

CONSIDÉRANT QUE toute rétrocession de l'assiette d'un chemin public doit d'abord faire l'objet d'une désaffectation de cette assiette à titre de voie publique ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales (L.Q. ch.6) ne prévoit, depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, aucune formalité particulière pour procéder à la désaffectation d'un chemin comme voie publique ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Raphaël reconnaît que la portion du chemin en empiètement apparent par occupation, d'une superficie approximative de 473,9 mètres carrés, n'est plus affectée à l'utilité publique ;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien article 739 du Code municipal du Québec, abrogé depuis le 1^{er} janvier 2006, permet aux propriétaires de prétendre que l'assiette de l'ancien chemin leur revient de plein droit si le chemin a été aboli avant le 1^{er} janvier 2006.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE RÉTROCÉDER aux propriétaires du lot mentionné en titre la portion du chemin en empiètement apparent par occupation appartenant à la municipalité ;
- DE PRENDRE ACTE QUE les propriétaires paieront les frais notariés et les frais d'arpentage liés à la transaction ;
- D'AUTORISER le directeur général et le Maire à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 – LOISIRS

2026-07-139

13.1 – DÉPÔT du rapport mensuel des loisirs

Le dépôt du rapport de mai du service des loisirs est déposé au conseil par monsieur Morin et en fait la lecture au public.

2026-07-140

13.2 – RÉSOLUTION – Projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Raphaël du 7 juillet 2026 ;

IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR Edith Chabot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la municipalité de Saint-Raphaël autorise la présentation du projet « Un parc au cœur de la municipalité » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ;
- QUE la municipalité de Saint-Raphaël désigne monsieur Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 – LÉGISLATION

2026-07-141

14.1 – RÉSOLUTION – Dépôt du projet de règlement sur la gestion contractuelle 2026 - 257

ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur les contrats des organismes publics, RLRO c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM, de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM ;

ATTENDU QU'EN conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne

s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement ;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics ;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 2 juin dernier ;

ATTENDU QUE le maire mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1er janvier 2026, de 139 000 \$, lequel seuil est ajusté selon l'inflation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DÉPOSER le projet de règlement sur la gestion contractuelle 2026 - 257
- DE PRÉVOIR les situations où un membre du conseil, un employé ou une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt peut conclure un contrat avec la Municipalité, conformément à l'article 305.0.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) et 269,1 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-07-142

14.2 – RÉSOLUTION – Dépôt du projet de règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire et la délégation de certains pouvoirs 2026 - 258

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit adopter un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaire ;

ATTENDU QUE ce règlement doit prévoir notamment le moyen utilisé pour garantir la disponibilité des crédits préalablement à la prise de toute décision autorisant une dépense, lequel moyen peut varier selon l'autorité qui accorde l'autorisation de dépenses ou le type de dépenses projetées ;

ATTENDU QU'EN vertu du deuxième alinéa de l'article 165.1 du Code municipal du Québec, un engagement de salarié n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles à cette fin ;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 961 du Code municipal du Québec, un règlement ou une résolution du conseil qui autorise une dépense n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée ;

ATTENDU QUE l'article 176.4 du Code municipal du Québec, et le cinquième alinéa de l'article 961.1 prévoient les modalités de reddition de comptes au conseil aux fins de contrôle et de suivi budgétaire ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir eu accès au règlement, soit depuis la séance de travail du mois de mai dernier et que des copies du projet de règlement sont rendues disponibles au public depuis

l'ouverture de la séance tenante, conformément à l'article 356 de cette même Loi ;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été déposé lors de la séance du conseil municipal du 2 juin 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DÉPOSER le projet de règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire et la délégation de certains pouvoirs 2026 - 258

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-07-143

14.3 – DÉPÔT – Projet de règlement d'emprunt 2026-259 décrétant un emprunt pour le remplacement du véhicule incendie 219 de 1994

Projet de règlement numéro 2026-259 décrétant une dépense de 1 172 692,50 \$ avant taxes \$ et un emprunt de 1 172 692,50 \$ avant taxes pour acquérir le véhicule incendie remplaçant le véhicule 219 de 1994 et abrogeant le règlement d'emprunt 2025-242 ;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 juillet et que le projet de règlement a été déposé à la même séance abrogeant le règlement 2025-242 déjà adopté et présenté par motion le 7 janvier 2025 ;

ATTENDU qu'une présentation publique a été faite le 4 mars 2025 ;

ATTENDU que le règlement est assujéti aux règles applicables des personnes habiles à voter ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DÉPOSER le projet de règlement d'emprunt 2026-259 et le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à acquérir un camion incendie autopompe échelle, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par l'entreprise Techno Feu, en date du 21 mai 2026, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, laquelle estimation fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 172 692,50 \$ plus taxes pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 000 000 \$ plus taxes sur une période de 20 ans, la différence entre l'emprunt et le total de la dépense étant affectée au fonds de réserve incendie et aux surplus non affectés de la municipalité.

ARTICLE 5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera inclus, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une portion de la taxe foncière équivalente au paiement d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 – VARIA

16 – DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place :

1. Madame Amélie Brisson demande des éclaircissements sur la demande en lien avec les dos d'âne et spécifie que cette demande est appuyée par plusieurs familles et citoyens dans sa pétition ?

R : Monsieur le Maire répète que la décision sera prise sous peu et que la politique de sécurité routière de la municipalité de 2021 sera mise à jour. Celle-ci inclura les règles pour répondre à ce type de demande.

2. Madame Johanne Chamberland demande s'il est possible de mettre un panneau de bienvenue à la limite municipale du rang 2 comme les autres secteurs afin d'aviser le changement de municipalité.

R : Un plan de mise à jour des enseignes de bienvenue est en place et il est prévu de le faire cependant, pour préserver les finances de la municipalité, celles-ci sont installées par étape, soit deux par année. Nous regarderons pour une mesure temporaire d'ici là pour le 2^e rang.

2026-07-144

17 – CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Fermeture à 20 h 47

Richard Thibault
Maire

Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier

Je, Richard Thibault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, Maire

PROCÈS-VERBAUX

MUNICIPALITÉ SAINT-RAPHAËL (R)

REGISTRE DES CHÈQUES-PAIEMENTS DIRECTS ACP – JUILLET 2026

PUROLATOR INC.	129.97	ROY GUILLAUME.....	50.00
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	576.00	LES SERVICES FRIMAS INC.	527.05
MRC BELLECHASSE	4 840.00	DURANT CONSTRUCTION	29 494.13
CIMENT QUÉBEC INC.	390.36	MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	1 250.69
BOIVIN & GAUVIN INC.	1 235.36	TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT LEMAY	3 419.09
FILGO ENERGIESONIC INC.	3 328.30	TRADITION ANTOINE DESROCHERS	1 671.07
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	3 606.96	THIBAUT RICHARD	45.00
LEMIEUX NOLET comptables agréées SENC	15 924.04	CLAUDIA GAGNON	1 260.00
MÉTAL L.P.L. ENR.	1 885.61	THIBAUT DORILDA.....	1 075.00
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.....	98.46	LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.	638.02
DANY DOIRON	1 847.74	LES ENTREPRISES GILBERT CLOUTIER	14 068.94
WEED MAN	630.00	BUROPRO CITATION INC.....	225.02
VALÉRIE BERGERON	45.00	SIGNOPLUS	1 664.89
INTERCONNEXIONS LD	172.46	LES ENTREPRISES CLAUDE BOUTIN	8 070.80
TRANSPORT S.MERCIER ET FILS	1 612.52	WURTH CANADA LIMITED	354.11
LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC.....	5 166.76	AQUATECH INC.	7 457.53
CUATRO ARCHITECTURE.....	4 805.96	WIL-BE LES EQUIPEMENT WIL-BE INC.....	54.04
GERV'Z DISTRIBUTION INC.	264.44	GÉNÉRATRICES BEAUMONT INC.	1 131.57
LONGCHAMPS DENISE.....	900.00	CARRIÈRES RIVE-SUD INC.....	15 568.10
SRS SAUVETAGE NAUTIQUE	8 534.36	AGENCE SÉCURITÉ ACCÈS.....	1 510.20
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	489.22	TETRA TECH QI INC.	53 590.65
PAVCO PAVAGE ET EXCAVATION.....	81 444.25	GROUPE CONSEIL UDA INC. AKIFER.....	2 874.38
UNIDRAULIK	296.84	CHEMCO INC.....	4 964.62
ROTECTION ANIMALE DES APPALACHES.....	598.69	FQM SERVICE COOPÉRATIVE SOLIDARITÉ CIM.....	3 177.92
RAZAFIMAHEFA MARCELLE RAVAKA	45.00	BMR MAG. H. LETOURNEAU INC.	327.43
ELY ROY	400.00	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC	2 593.62
LOCATION GO RIVE-SUD	38.63	P.A. MORIN IMPRESSIONS DESIGN INC.....	148.11
BRUSER	454.15	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	2 449.46
MICROBRASSERIE DE BELECHASSE	344.93	9050-5736 QUÉBEC INC.....	517.39
LAFLAMME ANNICK	50.00	9196-4056 QUÉBEC INC.....	793.33
GOUPIL CHANTALE.....	50.00	EUROFINS ENVIRONEX	129.93
GARANT MICHEL.....	50.00	MORIN CLAUDE	45.00
LABONTÉ MICHEL	50.00	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.	172.46
		GRAND TOTAL	301 625.56

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
		1	2	3	4 175 ^e DE SAINT-RAPHAËL 	5 175 ^e DE SAINT-RAPHAËL 
						
6	7  	8 	9 	10	11	12 
13	14  	15 	16 	17	18	19 
20	21 	22 	23 	24	25	26 
27 	28	29 	30 			

LÉGENDE

									
BIBLIOTHEQUE OUVERTE	COLLECTE DES DECHETS	COLLECTE DU RECYCLAGE	DATE DE TOMBEE DU JOURNAL	SEANCE DU CONSEIL	COMITE CONSEIL EN URBANISME	BUREAU MUNICIPAL FERME	ECOCENTRE OUVERT	BINGO DU 175 ^e	4 ^e VERSEMENT DE TAXES

175^e DE SAINT-RAPHAËL

4 - 5 SEPTEMBRE 2026



Le Murmure des Anciens

On vous attend en grand nombre !

En cas de pluie, les activités auront lieu au centre communautaire au 104, rue du Foyer.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

19 h 30

Bingo au centre communautaire

Billets en vente au bureau municipal au coût de 15 \$/pers.

Places limitées, 18 ans et +

Cantine sur place



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

12 h à 17 h

Parcours : *Le Murmure des Anciens* sur la rue Principale

Jeux pour enfants dans le parc du Millénaire

12 h à 22 h

Bar sur place

11 h à 18 h 30

Camion de rue *Gods services Divins* dans le parc du Millénaire

17 h 30 à 19 h

Messe solennelle à l'église



DERRIÈRE LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

19 h 30

Show musical avec *Le Groupe Baragwin*

21 h

Feux d'artifice

22 h

Clôture du site



ACTIVITÉS ET ATTRAITS

ÉGLISE

Exposition d'objets religieux par M. Clément Lacroix.

PLACE AMUSEMENTS POUR LES ENFANTS

(Musiciens : Réal Carboneau, David Couture, Patrick Baillargeon et Lisa Leblond).

PERGOLA DU PARC

Poste d'écoute d'enregistrements de conversations avec des personnes significatives de Saint-Raphaël.

14 H À 15 H : Contes et légendes avec Nicolas Godbout.



CHEZ DONALDA

12 H À 17 H : Visitez la maison de Donalda, antiquités et anecdotes.

PHOTOGRAPHE

Stéphanie Carrier vous attend pour immortaliser votre portrait.



Le 175^e se déguste aussi !

En édition limitée au bar Chez Fortier !

5\$ / BIÈRE

MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES



Municipalité de
Saint-Raphaël



CHRISTIAN BEAULIEU ET CAROLINE TREMBLAY

